

AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE

SESSION AUTOMNE 2019 POULBOT

RAPPEL DES OBJECTIFS DE DIRECTION DEFINIS EN SEPTEMBRE 2018:

L'équipe de direction a défini 3 objectifs, qui vont traduire la mise en place « sur le terrain » du projet éducatif en définissant un « savoir-être » commun.

I / Mettre en place les conditions nécessaires pour que l'enfant soit en situation de sécurité permanente (physique, morale et affective).

1- Avoir un fonctionnement et des locaux conformes aux normes et aux lois.

- a) Respect de la réglementation DDCS (habilitations, diplômes, taux d'encadrement, fiches sanitaires...).
- b) Formation des agents et mise en place des procédures permettant de respecter les normes HACCP (hygiène sanitaire et traçabilité).

2- Apporter à l'équipe, les outils nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

- a) Temps de travail autour de la réglementation (DDCS, HACCP, INCENDIE, P.A.I, ...).
- b) Point autour des soins à apporter aux enfants et des consignes pour la baignade.
- c) Communication sur les affichages mis en place au sein de la structure, les consignes de sécurité, les allergies, les comportements particuliers, les P.A.I. mis en place.
- d) Aménagement des lieux et matériel adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

II / Apprendre à bien vivre ensemble

1- Travail autour de : « Savoir communiquer » et mise en place d'outils adaptés à toutes les personnes fréquentant la structure

a) Entre enfants

Mise en place de jeux et activités permettant les échanges, apprendre à exprimer, apprendre à écouter les autres, à intervenir dans une conversation

b) Entre animateurs

Attitude professionnelle et constructive permettant des moments d'échanges sur les pratiques de chacun en équipe sans mise en difficulté des personnes.

c) Enfants et animateurs

Apprendre à écouter réellement la parole de chacun, prendre le temps de bien comprendre ce que chacun souhaite exprimer pour ensuite adopter une attitude et un discours adaptés.

d) Direction/enfants/animateurs

S'assurer du bien être de chacun, être disponible pour écouter, dire les choses au fur et à mesure pour améliorer les comportements de manière progressive.

Communication simple et efficace pour adopter un discours et une attitude juste aux yeux de tous. Mise en place d'outils (cahiers de liaison, affichages, ...).

e) Personnel de service

Communiquer de manière équivalente avec les agents pour que chacun soit informé de la même manière et puisse ainsi organiser et adapter ses pratiques.

Permettre à chacun de trouver une place au sein de la structure

2- Définir des règles /Gérer les conflits sous toutes leurs formes pour évoluer dans un climat serein et apaisé.

- a) Définition des divers types de conflits, mise en place d'un champ commun
- b) Régler les conflits tout de suite de manière équivalente en permettant à chacun de s'exprimer, en associant chacun des protagonistes à la résolution du problème quel qu'il soit, en étant d'accord sur la manière de régler les problèmes rencontrés.
- c) Définir la place de chacun
Savoir écouter sans avoir « d'à priori » sur la situation.
Prendre du recul face à la situation pour ne pas réagir de manière inappropriée.
Expliquer et connaître les différentes manières de régler les conflits.

3- Partager et organiser les espaces de la structure

- a) Partager les espaces de manière équitable entre les différentes tranches d'âge, des différents projets. Permettre que les espaces ne soient pas figés et faire en sorte qu'ils soient adaptables en permanence.
- b) Organiser les espaces en fonctions des besoins, des centres d'intérêts des enfants, de leurs envies. Permettre aux enfants d'influencer et de modifier l'organisation, le thème et l'agencement de leurs espaces de vie et de jeu.

4- Adapter les moments à vivre et les activités aux besoins des enfants en aménageant les salles et en variant les domaines d'activités proposés.

- a) Créer une ambiance agréable et adaptée aux enfants (musique, cadre, décoration, agencement des lieux, ...).
- b) Proposer des activités de qualité adaptées aux publics :
 - Activités ayant du sens.
 - Activités et matériel préparé, aménagement et menée d'activité adaptés aux publics.
- c) Permettre aux enfants de jouer ensemble en organisant des moments fédérateurs
- d) Permettre aux enfants de s'isoler et d'être au calme grâce aux aménagements proposés.
- e) Proposer aux enfants de choisir entre différents domaines d'activités, coins à thèmes.
- f) Permettre aux enfants de ne rien faire.

III/ Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie.

1- Permettre à l'enfant de « faire seul » ou d'apprendre à « faire seul » et « ne pas faire à la place de ».

- a) Temps de travail autour des capacités des enfants en fonction de leur âge.
- b) Test des activités.
- c) Créations d'outils favorisant l'autonomie pendant les activités (fiches techniques, feuille de route, affiches, points de rendez-vous, malles de pôles...).
- d) Matériel adapté à l'âge des enfants.
- e) Laisser le temps à l'enfant pour apprendre à faire seul sans mise en difficulté, prendre le temps avec lui.
- f) Associer les enfants à tous les moments de l'activité (préparation, menée, rangement, ...).
- g) Associer les enfants au fonctionnement et à la vie de de la structure (fiche de sortie, matériel, agencements, ...).

2- Mettre en place des aménagements adaptés

- a) Permettre aux enfants d'être autonomes dans sa ou ses salle(s) en mettant le matériel à disposition avec une organisation permettant une responsabilisation des enfants.
- b) Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie pendant les différents temps de repas (petit déjeuner, déjeuner, goûter).
 - Apprendre à se servir Débarrasser son assiette seul
 - Choisir et aller chercher seul ce que l'on veut

3- Adopter une attitude adaptée aux besoins de chacun

- a) Proposer à l'enfant d'essayer de faire seul s'il le souhaite
- b) Accompagner l'enfant dans ce qu'il a envie de faire s'il ne souhaite pas le faire seul, prendre le temps
- c) Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents moments de la vie de la structure, ce qu'il s'y passe
- d) Prendre le temps de comprendre ce que souhaite réellement l'enfant ou ce qu'il a réellement compris, les difficultés qu'il rencontre, pourquoi il agit de cette façon

4- Mise en place d'un cadre qui définit les droits et les devoirs de chacun.

- a) Explication de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas et pourquoi.
- b) Explication de ce qu'il se passe si l'on ne respecte pas les règles posées et expliquées ensemble.
- c) Travail sur la journée type avec les animateurs, repérer les moments clés et les attitudes à adopter.

L'EQUIPE :

L'équipe est composée d'un directeur permanent et de 2 animateurs. 1 annualisé et 1 contractuel.

NOUVEAU FONCTIONNEMENT DES LA TOUSSAINT 2018 :

Depuis les vacances de la Toussaint les enfants du groupe des 3 ans sont accueillis à l'école Poulbot.

Ce fonctionnement a été choisi afin de répondre au mieux à la forte demande d'inscription chez les moins de 6 ans.

En effet, nous pouvons dorénavant accueillir 20 enfants de 3 ans (contre 15 auparavant) et 55 enfants de 4-5 ans (contre 40 auparavant).

Ces derniers seront toujours accueillis aux Ormeaux.

Le fonctionnement mis en place pour le groupe des 3 ans reste le même que ce soit en termes d'encadrement, de proposition d'activités ou de rythme de journée.

Depuis les vacances de la Toussaint 2018 et notre arrivée dans la structure, nous nous sommes attachés à veiller à ce que les enfants puissent s'approprier leurs nouveaux locaux et bénéficier d'un rythme de vie qui leur corresponde.

Aujourd'hui, une vigilance particulière a été portée quant à la mise en place des activités en fonction des capacités de chacun.

Sur cette session un objectif principal sera mis en place.

1-Permettre aux enfants d'être plus autonomes dans le cadre des activités et de s'approprier le rythme de la journée.

En ce début d'année scolaire, beaucoup d'enfants du groupe sont nouveaux dans la structure, il nous parait donc essentiel de travailler en priorité sur les repères qui permettront aux enfants d'être à l'aise au sein du groupe et des locaux.

1-Ainsi, de nouveaux outils seront utilisés afin de rendre les enfants le plus autonomes possible notamment dans les activités (fiches techniques...).

Afin que les enfants puissent avoir un vrai choix lors des activités, deux choses différentes leur seront proposées (par les animateurs et par affichage).

De plus, un pôle en « autonomie surveillée » sera mis en place pour ceux qui le souhaitent.

Les enfants auront à leur disposition des outils afin d'être plus autonome dans l'utilisation des locaux et de repérer les différents moments de la journée.

Une frise ou des affichages pour être créés et mis en place avec les enfants.

LES REUNIONS DE PREPARATION :

1^{er} temps de préparation (4 heures).

- Explication des objectifs de direction en équipe entière (animateurs annualisés et animateurs contractuels).
- Mise au point sur les objectifs poursuivis pour bien vivre sein de la structure
- Echanges/débats en 2 groupes (primaires / maternel) :

- Comment selon moi je dois prendre en charge un enfant, un groupe ?
- Selon moi, qu'est-ce que les enfants doivent trouver en venant dans un accueil de loisirs ?
- Quelles réactions, attitudes...dans quels types de situations ?
- Quels points faut-il encore travailler pour atteindre ce qu'on aura défini, quels outils mettre en place ?

2nd temps de préparation (8 heures).

- Explication de l'objectif spécifique de la session.
- Point et modification éventuelles de la journée type.

Elaboration de la première semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés ? Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place ?
- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

3^{ème} temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la deuxième semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés ? Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place ?
- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

- Définitions des projets et activités proposés ? Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place ?

- Comment je me positionne dans la menée des activités ?
- Temps de travail sur les règles de sécurité et les soins.
- Point dans chaque groupe sur les enfants bénéficiant d'un PAI (plan d'accueil individualisé).
- Derniers aménagements des salles (mobilier, matériel, affichage).

Les animateurs sont désormais rémunérés à l'heure.

Nous avons donc dû nous adapter au niveau des horaires au regard des contraintes législatives.

Horaires des animateurs (sans garderie) :

8h30-18h15.

Les animateurs reviennent des arrêts de car aux alentours de 17h30.

Nous ne pouvons plus finir de préparer les plannings d'activités en respectant l'amplitude horaire du personnel.

Nous avons donc choisi de préparer la session en amont, afin de garder un moment d'échange sur la journée passée, les enfants et l'équipe en fin de journée.

Ces horaires sont aménageables en fonction des besoins du service notamment sur l'organisation des moments de travail en équipe.

La seule contrainte dont l'équipe doit tenir compte est de ne pas dépasser 48 heures de travail effectif par semaine pour les animateurs à l'année et 35h par semaine pour ceux présents uniquement pour la session. Si le volume horaire est dépassé les animateurs récupèrent le temps effectué en trop dans la semaine (dans la limite de 10h par jour maximum).

Les animateurs ne travailleront donc que 4 jours sur 5 chaque semaine afin de ne pas dépasser les 35h autorisées.

Pour les remplacer lors de leur jour de repos, nous avons choisi d'avoir 2 animateur expérimenté capables de s'adapter au public et au fonctionnement.

Ce fonctionnement nous permet de maintenir la qualité d'encadrement et d'animation que nous souhaitons.

EVALUATION DE LA SESSION :

Les critères seront liés à la qualité, la variété et aux éventuelles évolutions (liées aux idées des enfants) des projets d'animation proposés.

Un bilan hebdomadaire est fait.

Un bilan sera fait le premier jour et si besoin à la fin d'autres journées.

Un bilan général est fait en fin de session.

Une fiche avec des critères d'évaluation sera créer pour chaque objectif.

Le nombre de critères n'est pas exhaustif.

Elle sera régulièrement remplie au cours de la session afin de pouvoir modifier nos actions et nos objectifs si nécessaire.

Ces critères ne sont pas les seuls outils.

Nous nous appuierons également sur les bilans faits en équipe, sur les observations de chacun, les retours des enfants, leurs participations et leurs investissements lors des projets.